

# TECHNIQUES INDIVIDUELLES DE SURVIE

## STCW 95 Tableaux A-VI/1-1

Sous module du Certificat de Base à la Sécurité - C.B.S.

### Prérogatives

La formation aux techniques individuelles de survie répond aux prescriptions minimales obligatoires pour la familiarisation et la formation de base en matière de sécurité pour tous les gens de mer.

### Conditions d'admission

Certificat d'aptitude physique (médecin des gens de mer)

### Formation

15 heures de cours (théorie : 10 h, travaux pratiques : 5 h)

- Sécurité et Survie
- Situations critiques
- Evacuation
- Engins de sauvetage et canots de secours
- Moyens de sauvetage individuels
- Survie en mer
- Intervention d'un hélicoptère
- Matériel radio d'urgence
- VHF portatives

### Sanction

La formation est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise au Code STCW 95.

#### INS.E.I.T.

Rue du Docteur Victor Robini  
Immeuble ESPACE NIKAI A  
06200 NICE  
Tél 04 97 18 11 33  
Fax 04 93 18 02 01